

PADME

Systeme Financier Décentralisé

Nom du produit : Le crédit individuel

Objet du crédit

Il est accordé aux personnes physiques ou morales ayant une activité génératrice de revenu et qui apportent une garantie réelles prédéterminées.

Les caractéristiques du produit

Montant minimum : 20.000 FCFA
Montant maximum : 20.000.000F CFA
Montant maximum 1^{er} crédit : 2.000.000F CFA
Durée maximum : 24 mois
Périodicité de remboursement : Mensuelle, Bimestrielle, Trimestrielle, quadrimestrielle, Semestrielle selon les cas
Taux d'intérêt : variable avec un maximum de 2% mensuel dégressif
Taux Effectif Global: Maximum 24 %. Il est affiché sur l'échéancier de crédits
Frais de dossier : 0 (zéro)
Assurance décès : à la charge de l'Association PADME et au profit du client
Période de différé : l'emprunteur peut solliciter et obtenir une période de différé allant de 1 à 6 mois si son activité ou son projet l'exige.

Garanties financières :

- ✓ **Fonds de garantie :** 10% du montant du crédit à constituer progressivement sur la durée de remboursement du crédit.
- ✓ **Dépôt de garantie :**
 - **Dépôt de garantie pour parcelle non bornée :** 10% du montant du crédit accordé (il est obligatoire pour les dépôts en garantie de parcelles non bornées) ;
 - **Dépôt de garantie préalable :** 3% du montant du crédit accordé à verser avant le déboursement du crédit.

Pénalité : montant fixe de 5000FCFA + intérêt de retard de 2% mensuel sur le montant échu impayé.

NB : Les garanties financières toujours pour le client et peuvent être retirées après le solde du crédit s'il ne prend pas d'autres engagements vis-à-vis de l'institution.